

Ports de pêche et de plaisance

Peut-être que, lorsque le ministre mettra fin au débat de troisième lecture du bill C-2, il nous dira quelles garanties nous avons. Je sais bien qu'à ce stade, nous ne pouvons espérer qu'une promesse verbale, mais ce serait déjà mieux que ce que nous avons eu jusqu'ici. Nous donnera-t-il l'assurance que cette question sera soumise à un comité permanent, si par hasard le ministre ou son successeur cherche à imposer ce genre de taxe?

J'ai lu, dans la chronique économique du *Globe and Mail*, un rapport récent donnant les prévisions économiques de 1978, pour l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai voulu savoir à combien on estimait le montant des prises pour cette année, par rapport à l'année dernière. Les prises de 1976 ont été évaluées à 12.396 millions de dollars et celles de 1977 à 12.162 millions. Cela signifie donc qu'effectivement, sans tenir compte de l'effet de l'inflation, les revenus provenant de la pêche ont diminué. Cela n'est pas très encourageant et ça l'est encore moins lorsqu'on voit que, par cette loi, nous donnons au ministre toute liberté d'imposer des taxes supplémentaires aux pêcheurs. Seront-elles de \$50 ou de \$100 par mois, comme certains de mes collègues l'ont laissé entendre, cela nous ne le savons pas. Je sais toutefois que le groupe représentant l'Île-du-Prince-Édouard, la Prince Edward Island Fishermen's Association, s'est déjà manifesté publiquement contre l'application de cette disposition du bill.

J'ose croire que ce point, de même que toute la question de modification de la politique portuaire, qui pourra se produire à l'Île-du-Prince-Édouard et ailleurs, feront l'objet de consultations appropriées non seulement avec les organismes provinciaux mais aussi avec les premiers intéressés, les pêcheurs. Je crois comprendre qu'on n'a même pas demandé l'avis des gouvernements provinciaux visés pour ce projet de loi. Le ministre hoche la tête. Voilà qui est curieux; on m'a dit qu'ils n'avaient pas été consultés. La consultation se sera donc faite dans un couloir. On aura mentionné la question en passant. La consultation, étant donné son insuffisance, a laissé tout à fait indifférents les fonctionnaires du ministère des Pêches de l'Île-du-Prince-Édouard. Au point qu'ils n'en étaient même pas au courant. Si la consultation ne s'est pas rendue jusque là, il faut en déduire qu'elle ne s'est certes pas rendue à la Fishermen's Association de la province ni aux divers groupements de pêche des comtés. Quel genre de consultation y a-t-il eu? Une seule réponse possible: aucune.

J'espère donc que grâce au mandat que renferme ce projet de loi, le ministre manifestera un regain d'intérêt pour le processus consultatif lorsqu'il s'agira de la mise en application de cette mesure et de l'adoption de règlements et qu'il s'engagera catégoriquement à obtenir au moins la ratification parlementaire d'un comité permanent ou d'ailleurs avant de prélever de droits portuaires qui pourraient nuire ou être préjudiciables aux travailleurs de pêcheries que je connais particulièrement, c'est-à-dire les pêcheurs de l'Est du Canada.

[M. MacDonald (Egmont).]

L'Orateur suppléant (M. Turner): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui sont en faveur veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

L'Orateur suppléant (M. Turner): Convoquez les députés.

(La motion de M. LeBlanc, mise aux voix, est adoptée.)

● (1602)

(Vote n° 22)

POUR

Messieurs

Abbott	Duquet	MacDonald
Allard	Ethier	(Cardigan)
Allmand	Faulkner	MacEachen
Anderson	Fleming	MacFarlane
Andres	Flynn	MacGuigan
(Lincoln)	Foster	Marchand
Appoloni (M ^{me})	Francis	Martin
Basford	Gauthier	Matte
Beaudoin	(Ottawa-Vanier)	McIsaac
Béchar	Gendron	McRae
Bégin (M ^{lle})	Gillespie	Milne
Blais	Goodale	Munro
Blouin	Gray	(Hamilton-Est)
Boulanger	Guay	Ouellet
Breau	(Lévis)	Parent
Buchanan	Guilbault	Pearsall
Bussièrès	Harquail	Penner
Campbell (M ^{lle})	Herbert	Pinard
(South Western Nova)	Holt (M ^{me})	Portelance
Caouette	Hopkins	Poulin
(Villeneuve)	Isabelle	Prud'homme
Caron	Jamieson	Railton
Chrétien	Jones	Raines
Clermont	Kaplan	Reid
Collenette	Lachance	Roberts
Condon	Lajoie	Robinson
Corbin	Lalonde	Roy
Corriveau	Lamontagne	(Timmins)
Côté	Landers	Roy
Cullen	Lang	(Laval)
Cyr	Langlois	Sauvé (M ^{me})
Dawson	Laniel	Sharp
De Bané	Lapointe	Smith
Demers	Laprise	(Saint-Jean)
Dionne	Leblanc	Stewart
(Kamouraska)	(Laurier)	(Cochrane)
Dionne	LeBlanc	Stollery
(Northumberland- Miramichi)	(Westmorland-Kent)	Trudeau
Douglas	Lee	Trudel
(Bruce-Grey)	Lefebvre	Turner
Duclos	Loiselle	Watson
Dupras	(Saint-Henri)	Wood
	Lumley	Yanakis
		Young—112.